

Les Régions et la Mondialisation

La mondialisation de l'économie et des échanges nous concerne tous. Mieux, elle nous implique. A la mondialisation bâtie entre les Etats entre les 16^{ème} et 18^{ème} siècles a succédé celle bâtie entre les entreprises au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Désormais une nouvelle mondialisation est en marche, celle qui rend directement concurrents et partenaires potentiels 6 milliards d'individus par la vertu des nouvelles générations de technologies de la communication. Le bénéfice espéré pour chacun réside dans des chances égales de valorisation de ses talents, loin des rapports de domination inéquitables construits durant les 500 dernières années.

Cette globalisation, -pensent les globophiles- est un phénomène positif, un fleuve qui coule tout seul, il n'y a rien à faire, il suffit de laisser faire et « naturellement » les équilibres s'établiront tout seul. Cette globalisation, -pensent les globophobes-, c'est le diable porteur de déséquilibres, de marginalisation, de capitalisme débridé, de libéralisme sauvage, d'inégalités de plus en plus croissantes, mais il n'y a rien à faire, on ne peut rien faire. Or la globalisation nécessite des règles, une synthèse, une implication des puissances publiques.

Si le socle technologique offre à la Terre la possibilité d'être plate, l'Humanité ne l'est pas. Ses 6 milliards d'habitants appartiennent à des espaces-temps territoriaux profondément différents les uns des autres, donnant à la Terre l'immense et bénéfique variété de ses cultures et de ses civilisations. C'est bien évidemment cette riche diversité qui va à l'encontre d'une mondialisation simpliste dont le but serait d'abolir des constructions humaines millénaires en considérant leurs spécificités comme d'inutiles barrières pour un modèle pré-conçu d'unification planétaire. Deux facteurs concourent à l'interdépendance croissante en marche entre les 6 milliards d'êtres humains :

- les supports des échanges entraînant l'accélération et l'intensification de la circulation des informations, des biens, des personnes, des capitaux,
- les menaces unifiantes pesant sur les conditions même de la vie humaine comme les changements climatiques et les risques de pandémies par exemple.

La question de la capacité d'adaptation de chacun à cette interdépendance irrévocable demeure centrale. C'est au sein des constructions sociales, culturelles et politiques dont les hommes ont doté leurs communautés que se résoudra leur capacité de participation ou d'exclusion à l'aventure planétaire.

L'Etat souverain a constitué la forme la plus achevée de leur organisation, au temps des premières étapes de la mondialisation. Ses frontières protégeaient un modèle particulier d'identité individuelle et collective. Dans un monde d'interdépendance de faible intensité les minorités dirigeantes avaient la charge de fixer la porosité du territoire en la négociant, en la défendant ou en l'étendant, aussi bien avec les voisins qu'aux échelles continentale et mondiale. Les frontières protectrices ont volé en éclat sous les effets des interdépendances nouvelles. Tout le corps social qui s'y trouvait enclos se trouve interpellé par le grand vent de la mondialisation. Il convient de l'équiper pour y naviguer et non pour le subir passivement ou y couler.

Quelle gouvernance pour la mondialisation ?

A l'initiative des Etats concernés des structures continentales ont émergé : Union européenne, ALENA, MERCOSUR, ASEAN. Simultanément, la grande majorité des Etats s'est engagée, en leur propre sein, dans des réformes créant ou renforçant les niveaux infra-étatiques local, puis régional démultipliant les lieux d'organisation de la vie collective auxquels associer leurs citoyens. « Décentraliser la mondialisation », telle est l'option pouvant permettre à chacun, dans son territoire de vie, de civilisation et de culture, d'en devenir acteur. Cette orientation est la seule porteuse d'équité à travers l'exigence de cohésion territoriale : il n'y a pas de perspective de 21^{ème} siècle pacifique si l'intégration mondiale doit signifier des disparités

encore plus grandes entre les territoires au sein de chaque Etat comme aux échelles continentale et mondiale.

Au sein de l'Union européenne, l'expérience mise en œuvre est riche d'enseignements. La naissance d'une Communauté supranationale, son élargissement progressif à de nouveaux Etats aux niveaux de développement très inégaux, n'ont été possibles qu'au prix d'une exigence dite de « *cohésion économique et sociale* » dont l'instrument majeur a été et demeure une très active politique de soutien au développement régional et à la cohésion territoriale. C'est à travers une approche territoriale du développement que les citoyens du continent ont participé à la création d'un grand espace appelé à gommer les frontières nationales et les guerres dont celles-ci avaient été si longtemps porteuses. Pour sa part, le Programme des Nations Unies pour le Développement a assuré, au cours des dernières années, à partir des mêmes hypothèses, dans une quarantaine de pays, le lancement et la promotion de programmes d'Appui aux Réseaux Territoriaux, Gouvernance Locale du Développement (ART-GOLD).

Les objectifs du Millénaire que sont l'instauration de la paix et de la démocratie, l'éradication de l'exclusion économique et de la pauvreté, de la violence et du terrorisme, la lutte contre les maladies, l'instauration de l'égalité des sexes, de l'égalité devant l'Education, passent par le développement de tous les territoires et l'association des citoyens à cette grande entreprise.

Le niveau régional est un niveau pertinent et ses compétences doivent être renforcées dans toute la planète. La création de réseaux mondiaux de régions peut contribuer utilement à la maîtrise et à la régulation de la globalisation. La voix de ces réseaux de régions doit se faire entendre dans la gouvernance du monde. C'est le sens de l'initiative prise par une dizaine de grands réseaux de régions en créant le Forum Global des Associations de Régions.